



---

**Rapport de la commission ad'hoc concernant**  
**Le préavis N° 2023-07**  
**relatif à la demande d'un crédit d'investissement de CHF 1'245'000.— pour la réfection de**  
**la Route de Lausanne en traversée de localité.**

Madame la Présidente,  
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La commission ad'hoc, composée de MM Allaz François, Panchaud Yvan, Stäubli David, Tzaut Nicolas et Binggeli Kevin, s'est réunie les 9 et 16 octobre 2023 afin de débattre et de statuer sur le préavis cité en titre. Elle s'est également entretenue avec Mme Riva Patricia, Municipale, ainsi que par écrit, avec M. Sirvent Paul, Ingénieur civil chez ALPHA-GEO Ingénieurs et Géomètres SA. Tous deux ont répondu avec satisfaction à toutes les questions qui leurs ont été posées, nous les remercions pour leurs disponibilités.

Nous avons eu accès au rapport de « l'étude globale de la réfection de 4 tronçons de routes communales », ainsi qu'aux plans originaux. Cette étude découle de l'acceptation du crédit d'étude concerné par le préavis 2022-08.

**Etat de la route et des services existants**

Le rapport confirme les constats déjà effectués en 2016 quant à l'état actuel. Les réfections prévues pour la route, les collecteurs d'eaux claires et usées, la conduite d'eau potable ainsi que l'éclairage public sont détaillées, cohérentes et n'ont pas soulevé de questions. Il s'agit de travaux importants, la structure complète de la route va être refaite.

**Construction d'un nouveau trottoir**

Il est proposé de créer un trottoir le long de la route de Lausanne, côté salle polyvalente à la place de la zone herbeuse actuelle. A ce jour, le trottoir venant du centre du village s'arrête à la hauteur du parking de la salle polyvalente. Les piétons sont ensuite dirigés vers le parking, zone dans laquelle peuvent manœuvrer des véhicules. La création de ce nouveau trottoir apportera une continuité à l'existant qui arrive depuis le centre du village, jusqu'au passage piéton déjà en place. Le passage des personnes allant vers l'établissement scolaire sur la zone de parcage actuelle n'est cependant pas totalement évité, mais la distance à parcourir sur cette zone est raccourcie.

**Eclairage public**

Une réserve est prévue pour un éventuel remplacement de l'infrastructure existante. En effet, l'entier du coffre de la route étant refait, s'il s'avère que les câbles d'alimentation actuels sont à une faible profondeur ou en mauvais état, il sera nécessaire de les remplacer. L'état des câbles n'est pas connu.

**Subventions**

Le taux maximum de subvention cantonal sur les travaux routiers s'élève à 50% et dépend de plusieurs facteurs (détails disponibles sur le site de la DGMR). Par expérience, ALPHA-GEO a estimé ce taux à 40%, le calcul définitif interviendra après la phase d'appel d'offre. Ce taux s'applique sur les postes : Réflexion de la route de Lausanne, Honoraires ingénieur civil, honoraires géomètre et divers et imprévus et pour arrondir.



La subvention de l'ECA (15%) quant au remplacement de la conduite d'eau potable s'applique à l'entier de la position du devis.

### Planning des travaux

Le planning de ces travaux ainsi que la coordination avec la réfection des autres routes n'est pas clairement défini. Selon ALPHA-GEO, ces travaux pourraient commencer au début du deuxième semestre 2024.

### Conclusion

En conclusion, les travaux de réfection de la route étant jugés nécessaires, nous estimons opportun la proposition d'améliorer par la même occasion les accès pédestres qui la bordent.

Au vu de ce qui précède, la commission ad'hoc, à l'unanimité propose d'accepter le préavis 2023-07 tel que proposé :

- 1) d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1'245'000.- pour la réfection de la Route de Lausanne en traversée de localité ;
- 2) d'autoriser la Municipalité à recourir à l'emprunt pour tout ou partie de la dépense ;
- 3) d'amortir cet investissement sur une période de trente ans au maximum.

Bottens, le 21.10.2023

Les membres de la commission ad'hoc :

Allaz François, Membre

Panchaud Yvan, Membre

Staubli David, Membre

Tzaut Nicola, Membre

Binggeli Kevin, Rapporteur